

## Dieudonné : appliquer la loi, rien que la loi

En cette fin d'année 2013, un air nauséabond flotte sur la société française fracturée par la crise. Après les attaques racistes contre la garde des sceaux, Christiane Taubira, voici qu'un « amuseur », Dieudonné M'bala M'bala, condamné neuf fois depuis 2006 pour diffamation, injures et provocation à la haine raciale, fait rire son public en proférant des propos violemment antisémites contre Patrick Cohen, journaliste à France Inter. La liberté d'expression peut-elle tolérer de tels discours de haine ? La liberté de réunion, garantie par la loi du 30 juin 1881, peut-elle autoriser un spectacle « humoristique » qui balaie toutes les transgressions et met en doute la Shoah ?

À ces questions, le ministre de l'intérieur répond par la négative. Avec le soutien de François Hollande, Manuel Valls s'appête à adresser des instructions aux préfets en vue

### ÉDITORIAL

d'« interdire des réunions publiques qui n'appartiennent plus à la dimension créative, mais contribuent, à chaque nouvelle représentation, à accroître les risques de troubles à l'ordre public ». Pour M. Valls, Dieudonné est « antisémite et raciste » et « il faut casser cette mécanique de haine ».

Si on veut transformer le paria en héros, le victimiser, en faire une sorte de martyr, il faut interdire les spectacles de M. M'bala M'bala. Mais ce serait une grave erreur. Car, sur la forme, la procédure est vouée à l'échec. La jurisprudence du Conseil d'Etat montre qu'il est quasiment impossible d'interdire des réunions dispensées par la loi d'autorisation préalable. Le contrôle sur d'éventuelles infractions pénales ne peut s'exercer qu'a posteriori et non a priori. De même, la notion de « troubles à l'ordre public » est difficile à manier. Et, là encore, le Conseil d'Etat estime que c'est aux pouvoirs publics de prendre préventivement les « mesures appropriées ».

Sur le fond, une telle mesure serait aussi efficace pour lutter contre l'antisémitisme qu'un sabre de caoutchouc, alors qu'on est incapable d'empêcher la propagation de la haine sur Internet. Dans le cas de Dieudonné, il faut appliquer la loi, rien que la loi mais toute la loi. Chaque propos antisémite ou d'incitation à la haine raciale doit faire l'objet de poursuites pénales, comme celles qui sont engagées après ses insultes contre Patrick Cohen.

La justice doit être intraitable et donc veiller à ce que les peines soient appliquées. Comment peut-on expliquer que M. M'bala M'bala, qui a astucieusement organisé son insolvabilité et qui n'hésite pas, à chaque condamnation, à faire appel aux dons de ses supporters – ce qui est illégal –, n'acquiesce aucune des amendes ni aucun des dommages et intérêts auxquels il est astreint ? C'est aussi sur le plan financier qu'il doit être combattu.

Pour l'heure, M. M'bala M'bala, ce « petit entrepreneur de la haine », comme l'appelle M. Valls, se rit du système et de la justice. Et il prépare sa tournée de 2014 sans avoir besoin d'en faire la promotion. ■

## 2014, année à hauts risques financiers

■ Cinq ans après la grande crise financière, les risques pesant sur l'économie mondiale demeurent élevés. Les pays occidentaux se redressent. Mais tout dépendra du pilotage assuré par la banque centrale américaine.

■ Les pays émergents ont subi en 2013 une grave fuite des capitaux. Ils cherchent un nouveau modèle de croissance. Leur endettement augmente dangereusement. En Chine, la dette des collectivités locales vient d'atteindre un tiers du PIB.

■ La zone euro sort de la récession, mais la croissance reste faible et l'endettement continue de croître dans de nombreux pays. La Grèce envisage toutefois de revenir sur les marchés en 2014

LIRE PAGES 8 ET 9



### LA NYMPHE DE LARS VON TRIER

■ Dans *Nymph()*maniac, le réalisateur danois semble se livrer à un autoportrait conceptuel, où il poserait à la fois comme vieux célibataire juif et comme jeune fille androgyne prisonnière de ses pulsions sexuelles. Amateur de coups d'éclat, Lars von Trier a assorti la promotion de ce film d'accusations de « censure »

Stacy Martin dans le rôle de Joe adolescente.  
CHRISTIAN GEISNAES/LES FILMS DU LOSANGE

### AUJOUR'HUI

#### En Centrafrique, terreur et crise humanitaire

Plus d'un tiers de la population de la capitale, Bangui, a été déplacée. Les attaques à la machette visent des enfants. Récits de survivants.

INTERNATIONAL – PAGE 2

#### Greenpeace veut « retourner dans l'Arctique russe »

Après la libération de ses militants, retenus pendant trois mois en Russie, l'organisation se remobilise contre l'exploitation pétrolière dans l'Arctique. Entretien.

INTERNATIONAL – PAGE 4

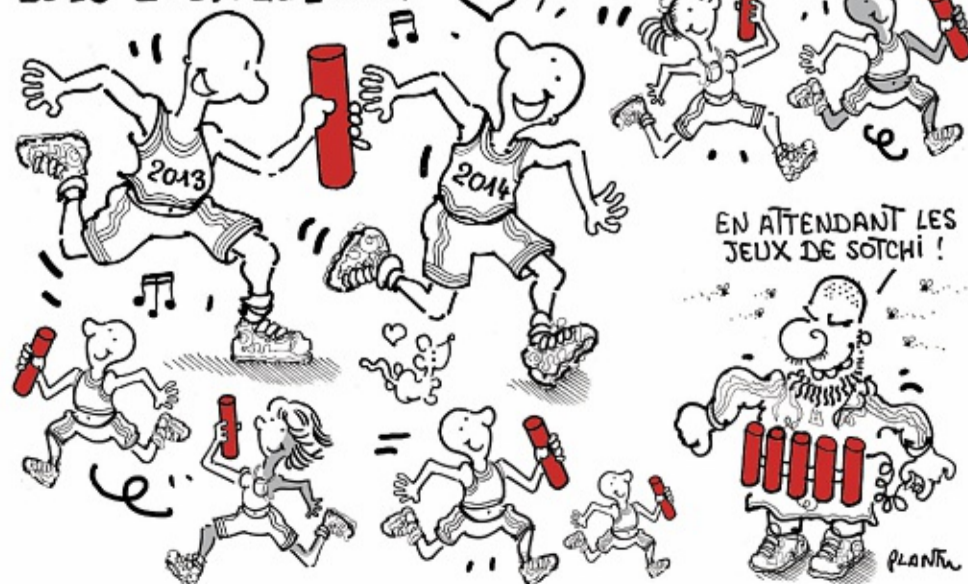
#### A Paris, la place de la Madeleine défend sa gastronomie

Les commerçants de cette place jalonée d'établissements de luxe s'inquiètent de la concurrence que leur livrent les grands magasins.

ECO & ENTREPRISE – PAGE 12

### LE REGARD DE PLANTU

#### 2013-2014: Le relais



# A Bangui, les massacres et la terreur

En Centrafrique, les violences entre communautés aggravent une situation humanitaire déjà catastrophique



Des habitants déplacés, installés autour de l'église Saint-Paul, à Bangui, le 30 décembre 2013.

LAURENT VAN DER STOCK POUR « LE MONDE »

## Reportage

### Bangui

Envoyé spécial

En Centrafrique, il y a la crise humanitaire que l'on voit, et celle qui reste invisible. Il y a Bangui, et l'arrière-pays. Il y a cette capitale dont plus d'un tiers de la population a été déplacé en trois semaines, et il y a les villes et villages inaccessibles. Il y a cette sauvagerie qui se déchaîne, ces enfants découpés à la machette, et il y a ces blessés qui n'arrivent pas, ces gens probablement piégés, cachés dans la brousse et dans les quartiers périphériques.

La crise humanitaire centrafricaine a deux causes principales : d'une part, le fait qu'elle ne date pas de l'attaque de Bangui du 5 décembre 2013, dans ce pays de longue date rongé par l'extrême pauvreté et, depuis un an, ravagé par la Séléka au pouvoir ; d'autre part, le fait que le cœur de la guerre n'est pas le combat militaire, mais l'attaque de la population.

Les chambres n° 3 et n° 4 du Complexe pédiatrique de Bangui permettent à elles seules de comprendre les autres aspects de la crise, les transferts de population, les probables 300 000 réfugiés de Bangui (sur près d'un million dans ce pays de 4,5 millions d'habitants) et le cortège de maux qui les suivent : maladies, malnutrition, traumatismes.

Au fond de la chambre n° 3, Nafissa, 10 ans, trouve la force de sourire malgré ses deux bras gravement blessés et ses deux doigts coupés par les machettes des « anti-Balaka », ces miliciens anti-Séléka qui se sont, à l'évidence, impropriement, baptisés « anti-machette » en réponse aux atrocités infligées à la population par les combattants venus du Nord.

Nafissa est l'une des dix enfants peuls musulmans blessés dans l'attaque de Bouali le 2 décembre 2013 par les « anti-Balaka » chrétiens, trois jours avant leur invasion ratée de Bangui. « La mère était partie au marché, et le père était sorti aussi. Les enfants étaient seuls à la maison lorsque les « anti-Balaka »

ont attaqué. Ils ont mis le feu à la maison avec les enfants dedans. Lorsqu'ils ont voulu s'enfuir, les miliciens les ont découpés. Le père est revenu à ce moment-là, et a été tué », raconte une tante. D'autres villageois ont trouvé la mort lors de l'attaque, dont une femme enceinte, éventrée, et un bébé enroulé dans un pagne, battu à mort.

Dans le lit voisin, Isaac, 5 ans, a eu les deux pieds déchiés par une rafale de kalachnikov tirée, durant la journée terrible du 5 décembre 2013, par un combattant de l'« ex-Séléka », officielle-

**« Quand on découpe les enfants à la machette, comment doit-on appeler cela ? »**

**Jean-Chrysostome Gody**  
directeur du centre pédiatrique

ment divisée, depuis la prise de pouvoir du mois de mars, entre les soldats ayant intégré l'armée centrafricaine et des « incontrôlés » semant la terreur, mais qui se confondent souvent. « Les Séléka cherchaient mon mari, raconte Pademona, la mère d'Isaac. Ils ne l'ont pas trouvé, et ont tiré sur mon fils et sa cousine. J'ai aussi été blessée au pied. Ils ont tout pillé. »

Dans la chambre n° 4, Dechristian, 9 ans, Ezechiél, 7 ans, et Merveille, 4 ans, viennent d'arriver à l'hôpital. Lorsqu'un convoi évacuant des Tchadiens de Bangui est passé dans leur rue, le 27 décembre 2013 dans le quartier de Fouh, la population les a insultés et a lancé des pierres. Les soldats tchadiens de la force africaine (Mission internationale de soutien à la Centrafrique, Misca) qui les accompagnaient ont jeté des grenades dans la foule, et une dans la maison où les enfants jouaient. Il y a eu cinq blessés dans la famille.

La conséquence évidente de ces actes est la terreur qui a submergé Bangui. Il devient presque impossible pour un musulman de vivre dans un quartier chrétien, pour un

chrétien dans un quartier musulman, et pour l'un comme pour l'autre de circuler librement. Même des blessés ont été attaqués sur le chemin du centre de soins, et des hôpitaux ont été pris pour cible. La ville s'est ainsi tachetée d'une soixantaine de camps de déplacés, principalement autour des lieux de culte, et jusqu'au vaste camp de l'aéroport de Bangui-M'Poko, qui vient de franchir la barre des 100 000 réfugiés.

Des Banguissois chrétiens s'y entassent dans des conditions épouvantables, sans tentes, sans nourriture, sans latrines. Pour un camp qui jouxte un aéroport facile d'accès et protégé par une force militaire étrangère, en l'occurrence l'armée française, l'aide internationale fait notablement défaut. L'ONU et ses agences humanitaires y brillent par leur absence. Seuls Médecins sans frontières (MSF) et quelques autres organisations non gouvernementales (ONG) viennent en aide à ce camp apocalyptique, où les réfugiés s'entassent à même le sol et, pour les premiers arrivés, sous les ailes des vieux zincs rouillés de l'ancien aéroclub.

La question de l'absence d'aide humanitaire internationale agite d'ailleurs Bangui. L'incontournable

Comité international de la Croix-Rouge semble être, avec la Croix-Rouge centrafricaine et certaines ONG étrangères dont MSF, sur tous les fronts de l'urgence.

Au Complexe pédiatrique, le directeur, Jean-Chrysostome Gody, estime avoir de la chance. Ses équipes sont épaulées par les ONG italienne et française Emergency pour la chirurgie de guerre et Action contre la faim pour le programme nutritionnel thérapeutique, avec le soutien de l'Unicef. « Depuis qu'ils sont là, ça tourne. Les enfants sont soignés gratuitement, et font moins d'infections. » L'Hôpital communautaire, où arrivent beaucoup des blessés de la ville, est piloté avec MSF. Mais il reste, à Bangui et en province, tant de besoins à pourvoir que la présence humanitaire internationale semble être totalement sous-dimensionnée.

Et beaucoup craignent que le pire soit encore à venir, car l'opération « Sangaris » de l'armée française n'a pour le moment pas mis un terme au conflit. La situation a même tendance à dégénérer. A la guerre que les combattants des deux camps, pro et anti-Séléka, mènent à la population, s'ajoute désormais la violence entre civils

## Réunion UE-ONU en janvier sur l'aide humanitaire

L'Union européenne, l'Organisation des Nations unies et les principaux pays donateurs, dont la France, chercheront, le 20 janvier à Bruxelles, une réponse à apporter à la « tragédie humanitaire » en Centrafrique. Les participants – ministres des principaux pays européens dona-

teurs, dirigeants de l'Union africaine et représentants de la Croix-Rouge, ainsi que des grandes organisations non gouvernementales d'aide – doivent « évaluer les défis humanitaires en Centrafrique et identifier les priorités pour un engagement efficace ».

des deux communautés, chrétienne et musulmane. « Le discours de haine a fracturé la Centrafrique en deux », constate Amy Martin, chef du Bureau de coordination humanitaire de l'ONU, qui évoque le spectre des guerres du Liberia et de Sierra Leone, et leur « manque total d'humanité ». « La société a perdu sa capacité à raisonner », estime-t-elle.

A l'Hôpital des Castors, une médecin dresse un constat alarmiste. « La violence des mouvements armés a gagné la population. Un patient chrétien que nous venions de soigner a été battu à mort en rentrant chez lui à travers le quartier musulman. » Le chef de mission de MSF-France, Thomas Curbillon, constate aussi qu'après une période où les gens arrivaient dans les hôpitaux pour des blessures par balles, causées par les combattants armés de kalachnikov, il y a « une augmentation des blessures à l'arme blanche et des lynchages ». « Le discours guerrier et très communautaire entraîne Bangui dans une spirale de la violence », constate-t-il.

Chaque matin, des cadavres sont retrouvés dans les rues de la ville, parfois sans qu'il y ait eu d'affrontements. Des civils s'en prennent à un voisin, à un passant. Après les pillages, les maisons sont brûlées, pour que nul ne revienne. Les quartiers autrefois mixtes deviennent homogènes, les communautés se séparent.

Le docteur Jean-Chrysostome Gody s'interroge sur l'intention des mouvements armés. « J'ai l'impression que l'extermination est planifiée, de part et d'autre, quartier par

quartier. Et si le projet n'est pas l'extermination, c'est en tous les cas la domination très brutale. Quand on découpe les enfants à la machette, comment doit-on appeler cela ? »

Beaucoup de Banguissois ne comprennent pas cette descente aux enfers. Tout le monde a toujours plutôt bien vécu ensemble dans la capitale de Centrafrique. Alors ils accusent les autres, ceux de l'étranger, les Tchadiens et Soudanais partisans de la Séléka d'un côté, les suppôts de l'ancien régime ayant quitté le pays de l'autre.

Tous les ingrédients semblent aujourd'hui réunis pour la grande tuerie. Les partisans musulmans de la Séléka ne supportent plus d'être ghettoïsés et martyrisés alors que leur communauté est au pouvoir. Les partisans des milices chrétiennes anti-Séléka ont soif de vengeance après une année à courber l'échine et à supporter crimes et humiliations.

Ces jours-ci, le face-à-face a souvent lieu autour de la place de la Réconciliation, où trône la statue gigantesque et dérisoire d'une colombe. Par centaines, parfois par milliers, les habitants chrétiens de Boy Rabe descendent de la colline pour foncer vers le quartier musulman de Miskine. Seule la présence de l'armée française parvient à éviter l'embrasement.

Mais hors des regards, dans les quartiers plus éloignés, nul ne s'interpose, et personne n'est à l'abri. Le tueur peut être combattant ou civil. Il peut surgir dans la rue ou frapper à la porte. Chaque jour davantage à Bangui, la terreur fraye son chemin. ■

RÉMY OURDAN

## Cerné par les affaires, le premier ministre turc s'en prend à ses alliés occidentaux

Recep Tayyip Erdogan accuse Washington et l'UE de « complot » contre son gouvernement

Istanbul  
Correspondance

Quelques mois après le mouvement de protestation autour du parc Gezi, à Istanbul, et face à la multiplication des affaires de corruption et de blanchiment qui touchent son entourage, le premier ministre turc contre-attaque. « Ils ont crié "Gezi" et ils ont brisé des vitres. Maintenant, ils crient "corruption" et ils brisent des vitres. Ces conspirations n'atteindront pas leur but », a proclamé Recep Tayyip Erdogan, devant une assemblée de militants survoltés, à Manisa (ouest), dimanche 29 décembre 2013.

Mis en cause depuis le 17 décembre, M. Erdogan dénonce, comme au printemps lors des manifestations parties de la place Taksim, à Istanbul, la main de l'étranger derrière ce nouveau « complot », orchestré par « le lobby du taux d'intérêt ». Un « quasi-coup d'Etat », selon le nouveau ministre de l'intérieur, Ekan Ala. Les Etats-Unis et l'Union européenne, alliés traditionnels de la Turquie, sont particulièrement visés.

L'ambassadeur américain à Ankara, Francis Ricciardone, que M. Erdogan a pris en grippe depuis son arrivée en 2011, est accusé « d'être impliqué dans des actes provocateurs » et menacé d'être expulsé. « Faites votre travail et ne sortez pas de vos prérogatives sinon cela pourrait tomber sous le coup de la loi. Nous n'avons pas à vous garder dans notre pays », a lancé M. Erdogan au cours d'un meeting électoral à Trabzon. Suleyman Soylu, un cadre du Parti de la justice et du développement (AKP, islamo-conservateur, au pouvoir) a, lui, reproché au représentant américain de se comporter comme un « gouverneur colonial ».

M. Ricciardone aurait tenu, avec les ambassadeurs européens, une réunion informelle le 17 décembre, après la première vague d'arrestations qui visait des hommes d'affaires proches du gouvernement, le maire d'un arrondissement d'Istanbul ainsi que les fils de trois ministres et le patron de la banque publique Halkbank. Selon le journal *Yeni Safak*, proche du premier ministre, l'ambassadeur aurait déclaré au cours de cette entrevue : « Vous assistez à la chute d'un empire » et aurait invoqué le rôle joué par la Halkbank.

Le contournement de l'embarco commercial avec l'Iran par cet établissement a été dénoncé à plusieurs reprises par la diplomatie américaine. Selon les médias pro-gouvernementaux, Washington serait impliqué, avec l'aide du Mos-

sad israélien, dans les opérations judiciaires qui cernent le pouvoir. Des accusations qui ont été qualifiées d'« extrêmement dérangeantes » par la porte-parole du département d'Etat Jen Psaki, le 24 décembre.

Entre les Etats-Unis et la Turquie d'Erdogan, alliés au sein de l'OTAN, les sujets de désaccord se sont multipliés ces derniers mois. M. Ricciardone s'est déjà attiré les foudres gouvernementales et a été qualifié de « débutant » pour avoir critiqué les manquements à la liberté de la presse. Le soutien inconditionnel d'Ankara au président égyptien déchu Mohamed Morsi et le jeu trouble joué en Syrie ont créé des tensions. La décision turque de négocier avec la Chine pour l'achat d'un système de missiles à longue portée, en dépit des protestations de ses alliés de l'OTAN, qui soulignent l'incompatibilité des deux systèmes de défense, a un peu plus irrité Washington. Le sujet a été abordé deux fois au cours des dernières

### Les tensions se cristallisent autour de l'ambassadeur des Etats-Unis, vivement critiqué par Ankara

entrevues entre M. Erdogan et le président Barack Obama.

L'Union européenne (UE) a elle aussi exprimé sa préoccupation face au scandale qui secoue la Turquie. Hélène Flautre, rapporteur du comité UE-Turquie au Parlement européen, a ainsi critiqué les pressions du premier ministre turc sur le système judiciaire pour contrecarrer l'enquête. « L'UE doit prendre position pour l'Etat de droit », a-t-elle commenté. Le commissaire européen à l'élargissement, Stefan Füle, s'est déclaré « sérieusement inquiet ».

Cette affaire de corruption présumée vient refroidir un peu plus des relations déjà compliquées avec Bruxelles, malgré la relance formelle, en octobre, des négociations d'adhésion à l'UE avec le déblocage par la France d'un chapitre de ces pourparlers. Le nouveau ministre turc des affaires européennes et négociateur en chef, Mevlüt Cavusoglu, a inauguré son mandat en invitant ses « amis européens à s'abstenir d'exprimer des préjugés et à être plus vigilants au moment de commenter le déroulement d'affaires intérieures turques qui ont une dimension politique ».

GUILLAUME FERRIER

## Le difficile retour à la vie civile des prisonniers palestiniens libérés par Israël

Conformément à ses engagements, l'Etat juif a relâché un nouveau contingent de 26 détenus

Jérusalem  
Correspondant

Peu avant sa libération, en octobre 2013, dans la deuxième vague d'élargissements ordonnés à la faveur de la reprise du processus de paix israélo-palestinien, Ezzar Somrain a envoyé un courrier au président Mahmoud Abbas, signé par les 25 autres détenus concernés par la mesure : « Nous lui avons écrit que si le prix à payer était la poursuite de la colonisation, nous refuserions de sortir », explique-t-il. A 44 ans, cet ancien membre d'une milice affiliée au Fatah durant la première Intifada a passé la moitié de sa vie en prison. « L'Autorité palestinienne nous a répondu que notre libération n'avait rien à voir avec les constructions dans les colonies, mais qu'en échange, Mahmoud Abbas s'était juste engagé à ne pas aller devant les institutions internationales », poursuit, peu convaincu, l'ex-détenu dans le grand canapé de la maison familiale d'Al-Bireh, en banlieue de Ramallah, qu'il quitte rarement depuis deux mois.

Al'image des autres prisonniers libérés en août et octobre 2013, il lui est interdit de se déplacer au-delà des limites de sa ville durant un an, et celles de la Cisjordanie pendant dix ans. En liberté surveillée, il doit pointer tous les mois auprès de l'administration militaire israélienne. Ce sera aussi le cas pour les 26 détenus palestiniens libérés dans la nuit du lundi 30 au mardi 31 décembre 2013, avant une nouvelle mission de paix du secrétaire d'Etat américain John Kerry dans la région. Un quatrième contingent de détenus doit être relâché par la suite.

Les prisonniers de la période « pré-Oslo », incarcérés durant les années 1980 et 1990, ont quitté des territoires palestiniens (Cisjordanie et bande de Gaza) alors sous administration militaire israélienne mais unis dans la résistance ; ils retrouvent une Autorité autonome palestinienne contrôlant 2% des territoires de 1967, un mur de séparation et une division intestinale entre Fatah et Hamas. Passée l'ivresse de la libération perçue comme une « seconde naissance », ils sont nombreux à se sentir perdus dans la Palestine actuelle. voire à la rejeter.

Arrêté en 1984 pour le meurtre de deux étudiants israéliens, Issa Abed Rabbo occupait, derrière les barreaux, les fonctions de chef de section du Fatah. Celui qui a purgé la plus longue peine parmi les 104 détenus pré-Oslo avant sa libération en octobre, refuse de poursuivre son activisme au sein d'une direction palestinienne totalement « désorientée ». Revenu dans



Un prisonnier palestinien libéré par Israël, mardi 31 décembre 2013 à Ramallah. NASSER NASSER/AP

son bastion, le camp de réfugiés de Dheisheh au sud de Bethléem, il mesure chaque jour les « dégâts » causés par des accords d'Oslo « mal négociés » : « L'Autorité palestinienne se fait avoir par Israël depuis 1993. Les accords de Paris [volet économique d'Oslo] sont dramatiques pour les Palestiniens. Les prix sont aussi élevés qu'en Israël mais les salaires, en Palestine, sont beaucoup plus faibles. »

Dans ce contexte, Abed Rabbo est presque gêné d'évoquer les primes et pensions promises par l'Autorité palestinienne en dédommagement des années passées derrière les barreaux israéliens. A l'image des autres détenus libérés en marge des négociations, il a reçu une « prime de libération » d'envi-

ron 50 000 dollars (36 000 euros) et touche une pension mensuelle de 8 000 shekels (1 650 euros).

A leur libération, les anciens détenus ont tous été nommés au grade militaire de général de brigade. Mais avec mise à la retraite d'office : « Ils ont été des soldats de l'Autorité palestinienne pendant leurs longues années de détention, mais ils ne peuvent pas travailler car ils n'ont pas les qualifications requises », explique Ziad Abu Ein, le vice-ministre des prisonniers.

Reste que, à l'ombre des célébrations nationales pour les « héros de la résistance », certains n'auront pas droit à la totalité des pensions promises : ceux qui ont été démasqués, au fil de leurs longues années derrière les barreaux, com-

me des informateurs à la solde d'Israël. Catégorie terriblement crainte parmi les autres détenus qui les surnomment les « oiseaux » (*assafir* en arabe), ils avaient la charge de parler leurs compatriotes par la confiance, la ruse, voire la violence.

Selon des sources palestiniennes, ces *assafir*, repentis ou non, auraient été au nombre de huit durant la première vague de libération, en août. D'autres anciens « oiseaux » feraient partie des 26 prisonniers libérés lundi soir. Leur identité restera secrète. Ils seront soumis à la double surveillance des autorités israéliennes et à celle, non moins resserrée, des services de renseignement palestiniens. (Intérim.) ■

CÉCILE BOUTELET

## En Allemagne, le parti conservateur bavarois attaque les immigrés « profiteurs »

L'Union chrétienne-sociale (CSU), alliée de M<sup>me</sup> Merkel, crée la polémique en lançant une campagne pour les européennes aux accents populistes

Berlin  
Correspondance

Ceux qui craignaient que la grande coalition au pouvoir à Berlin ne soit synonyme de morosité du débat politique en Allemagne en seront pour leurs frais. L'Union chrétienne-sociale (CSU), le parti conservateur bavarois allié d'Angela Merkel, amorce l'année avec des accents populistes qui suscitent la polémique. « Wer betrügt, der fliegt » (« Qui triche, dégage »), dit son nouveau slogan, une attaque directe contre les supposées dérives de la libéralisation de l'immigration en provenance de Bulgarie et de Roumanie, qui entre en vigueur mercredi 1<sup>er</sup> janvier.

Par ces mots provocateurs, la CSU donne le ton d'une année élec-

torale décisive pour elle. Deux scrutins marqueront en effet les premiers mois de l'année : des élections communales en mars, et surtout les européennes en mai, où le parti compte faire entendre sa spécificité. Son premier cheval de bataille est la mise en place de barrières à l'immigration des ressortissants pauvres des pays d'Europe centrale. En ligne de mire, les Roms, qu'elle soupçonne de vouloir débarquer par milliers en Allemagne pour profiter du système social.

Dans son édition du 28 décembre 2013, le quotidien *Süddeutsche Zeitung* avait cité un document de la CSU plaçant pour une « suspension générale des aides sociales dans les trois premiers mois de séjour en Allemagne » pour les immigrés pauvres. Les fraudeurs,

suggère le texte, devraient être reconduits à la frontière et interdits d'entrée sur le sol allemand. Ces idées doivent être discutées lors du congrès du parti du 7 janvier à Kreuth, dans le sud de la Bavière.

Le slogan et les propositions ont immédiatement suscité l'ire de l'opposition ainsi que du Parti social-démocrate (SPD), membre du gouvernement aux côtés de la CDU et de la CSU. « Qui entend ce genre de mélodie invite l'extrémisme de droite à la danse », a lancé Michael Hartmann, un porte-parole du SPD. « Quand un parti de gouvernement tient des propos incendiaires contre les étrangers, on ne peut pas s'étonner que des groupes violents néonazis passent à l'acte. Le dénigrement ne profite à person-

ne », a déclaré Bernd Riexinger, premier secrétaire du parti de la gauche radicale, Die Linke, dans le *Berliner Zeitung*.

### Dissensions

Pour Angela Merkel, la polémique tombe mal. Son allié traditionnel, partie prenante du gouvernement de coalition tout juste investi, donne l'impression de surfer sur la vague populiste qui traverse plusieurs Etats européens, dans un pays où ces opinions sont traditionnellement marginales. L'épisode laisse présager des dissensions fortes au sein de son gouvernement, sans compter les dégâts sur l'image de l'Allemagne auprès des potentiels immigrants dont l'économie a besoin. Dans le contrat de coalition, programme du gouver-

nement pour les quatre ans à venir, est justement inscrit le principe d'un « renforcement de la culture de reconnaissance et d'accueil » du pays.

Mais la CSU persiste et signe, tout en cherchant à calmer la polémique. La proposition est « à différencier », entre les immigrants « qualifiés » et ceux « qui perçoivent abusivement des prestations sociales et veulent profiter du système social », a précisé Gerda Hasselfeldt, élue de la CSU. Le parti s'appuie sur un rapport de la conférence des communes, qui relève des difficultés d'intégration d'immigrés bulgares et roumains, notamment dans des villes comme Duisbourg, Dortmund, Mannheim ou Berlin. Le ministère du travail, lui, a rappelé que les Roumains et les Bulgares

installés en Allemagne étaient moins touchés par le chômage que l'ensemble de la population.

Premier parti à se lancer dans la campagne pour les élections européennes, la CSU donne sa voix à un sentiment antieuropéen qui pointe son nez dans la société allemande. Lors de son congrès de janvier, le parti bavarois veut aussi discuter de la création d'une nouvelle cour de justice européenne chargée de limiter les « dépassements de compétences » de l'exécutif européen. « Nous avons besoin d'une cure de désintoxication pour soigner les commissaires victimes d'un délire de régulation », plaide un document interne du parti. De quoi pimenter le débat politique en Allemagne cette année. ■

## CAMEROUN

Libération du Père  
Georges Vandenbeusch

PARIS. François Hollande a annoncé, mardi 31 décembre 2013, la libération du Père Georges Vandenbeusch, enlevé dans sa paroisse dans l'extrême nord du Cameroun le 13 novembre. Le chef de l'Etat « remercie tous ceux qui ont travaillé sans relâche à cette issue, notamment les autorités du Cameroun et du Nigeria. Il remercie particulièrement le président [camerounais] Biya pour son implication personnelle », indique le communiqué de l'Elysée. Le ministre des affaires étrangères, Laurent Fabius, devait se rendre à Yaoundé pour accueillir l'ancien otage et le ramener en France « dans les meilleurs délais ». « Six Français sont encore retenus en otage au Mali et en Syrie », rappelle l'Elysée. ■

## RÉPUBLIQUE DÉMOCRATIQUE DU CONGO

Des dizaines d'assailants tués  
à Kinshasa par la police et l'armée

KINSHASA. Plusieurs attaques meurtrières ont eu lieu, lundi 30 décembre 2013, au Congo, principalement dans la capitale, Kinshasa. « Au total, à Kinshasa, 52 terroristes ont été tués, 39 ont été capturés et neuf civils ont été blessés », a indiqué Lambert Mendé, porte-parole du gouvernement.

Dans la matinée, des journalistes de la Radio-Télévision nationale congolaise (RTNC) avaient été pris en otage par des jeunes portant « des machettes et des armes à feu », selon la police. Peu après, des tirs nourris avaient résonné à l'aéroport international de Ndjili et à l'état-major général.

Des attaques ont aussi été signalées à Lubumbashi, capitale de la province du Katanga (sud-est), où une quarantaine de personnes auraient été tuées, et à l'aéroport de Kindu, dans la province diamantifère du Maniema, à l'est. « La question est de savoir qui sont ces assailants », a-t-il ajouté. Une partie d'entre eux s'est réclamée du pasteur Paul-Joseph Mukungubila Mutombo, ex-candidat à la présidentielle en 2006 contre Joseph Kabila. — (AFP) ■

Soudan du Sud Reprise des combats  
dans la ville stratégique de Bor

JUBA. L'Union africaine a menacé, mardi 31 décembre, de « sanctions ciblées » tous ceux « qui inciteraient à la violence » au Soudan du Sud, déchiré par des combats alimentés par une rivalité entre le président Salva Kiir et son ex-vice président Riek Machar. Les affrontements ont repris, mardi, à Bor, la capitale du Jonglei, alors que des dirigeants de la région avaient donné jusqu'au 31 décembre aux deux rivaux pour engager des pourparlers. — (AFP)

## NSA Orange va se constituer partie civile

PARIS. L'opérateur de télécommunications français Orange a annoncé, lundi 30 décembre 2013, qu'il allait se constituer partie civile dans l'affaire du piratage par l'Agence nationale de sécurité (NSA) américaine d'un important câble sous-marin qu'il utilise aux côtés de 15 autres sociétés. — (AFP)

Les climatosceptiques  
qui valaient des milliards

Outre-Atlantique, entretenir le doute sur la réalité du réchauffement anthropique peut être une activité lucrative. Elle fait vivre une centaine d'organisations de toutes sortes, qui parviennent à lever près d'un milliard de dollars chaque année. Dans une étude publiée dans la dernière édition de la revue *Climatic Change*, le sociologue américain Robert Brulle (Drexel University à Philadelphie), spécialiste des sciences de l'environnement, dresse la cartographie la plus complète à ce jour de cette nébuleuse de think tanks et d'associations professionnelles — qu'il baptise « contre-mouvement sur le changement climatique » — et de ses voies de financement.

Robert Brulle a d'abord identifié quatre-vingt-onze organisations qui portent dans les médias ou sur le Net un discours climatosceptique ou systématiquement opposé à toute action politique pour contrer le réchauffement. L'essentiel du bataillon est formé de syndicats professionnels et de laboratoires d'idées conservateurs ou libertariens inconnus en France — Cato Institute, Competitive Enterprise Institute, Heartland Institute... —, mais souvent considérés par les médias américains comme des sources légitimes sur une variété de sujets. Ces think tanks agissent par le biais de consultants ou « chercheurs associés » qui s'expriment dans les médias, rédigent des ouvrages grand public, publient sur Internet des billets, des rapports, etc.

Tout cela forme, écrit M. Brulle citant un rapport de l'Académie des sciences américaine, « une action organisée et délibérée pour induire le débat public en erreur et distordre la représentation que

se fait l'opinion du changement climatique ». Les organisations liées par le chercheur intervenant sur d'autres sujets, il est impossible de préciser les sommes allouées stricto sensu à la réfutation du réchauffement.

## Fondations conservatrices

Qui finance ce « contre-mouvement » ? En analysant la documentation ouverte (rapports sociaux, documents fiscaux, etc.), le chercheur a d'abord mesuré ce soutien financier : entre 2003 et 2010, ce sont en moyenne plus de 900 millions de dollars (environ 650 millions d'euros) par an qui ont été injectés dans cette nébuleuse. Cent quarante fondations philanthropiques, « conservatrices pour l'écrasante majorité », en forment la majeure part. On y trouve notamment les fondations de grandes familles ayant fait fortune dans l'industrie minière, dans la banque ou encore le pétrole...

Le sociologue américain montre que, depuis 2008, les dons se font de moins en moins de manière directe. « De 2003 à 2007, les Fondations Koch ou la Fondation ExxonMobil étaient lourdement impliquées dans le financement des organisations du contre-mouvement sur le changement climatique », écrit M. Brulle. Mais depuis 2008, elles ne font plus de contributions publiques. De manière concomitante, note-t-il, le Donors Trust (qui collecte les dons de fondations philanthropiques pour les redistribuer de manière opaque) prend une place centrale dans le dispositif.

Les trois quarts environ des sommes perçues par la galaxie climatosceptique américaine sont désormais intraquables. ■

STÉPHANE FOUCAULT

## Greenpeace « retournera dans l'Arctique russe », malgré l'opposition de Moscou

L'ONG veut aussi cibler les pétroliers occidentaux, prévient son directeur des campagnes



En août 2013, l'« Arctic-Sunrise », le brise-glace appartenant à Greenpeace, dans les eaux de l'océan Arctique, près des côtes russes. WILL ROSE/AP

## Entretien

Pascal Husting, 52 ans, est le directeur des campagnes internationales de Greenpeace. Après la libération définitive des trente membres de l'équipage de l'Arctic-Sunrise, le brise-glace appartenant à Greenpeace, arrêtés le 19 septembre 2013, incarcérés, puis amnistiés le 18 décembre par les autorités russes, il affirme que son organisation continuera sa campagne contre l'exploitation pétrolière dans les mers de l'Arctique. **Retournez-vous en Russie mener des actions contre les forages en Arctique ?**

Oui. Ne pas retourner dans l'Arctique russe n'est pas envisageable pour nous. Le premier baril de pétrole issu de l'exploitation, par la plate-forme de Gazprom, du plateau continental russe va arriver dans les prochains mois sur le marché. Mais il faut affiner notre tactique. Ce pétrole va être vendu : il faudra trouver où il sera raffiné, très probablement en Europe. Nous n'allons pas tomber dans le piège tendu par les autorités russes : nous ne sommes pas une organisation antirusse.

## Quelles sont vos cibles ?

Sans l'aide des grandes compagnies occidentales, les Russes ne pourront jamais exploiter pleinement ces immenses réserves de

pétrole. Ces compagnies jouent un rôle primordial. Il s'agit pour nous d'établir un rapport de forces avec Shell, BP, Exxon, contre lesquelles nous agissons depuis longtemps. **Concrètement ?**

Shell vient d'annoncer son intention de relancer le projet d'exploitation au large de l'Alaska, interrompu en mars 2013 pour des raisons de sécurité. Les Etats-Unis imposent aux compagnies désireuses de forer dans leurs eaux territoriales de doubler toutes les infrastructures en cas de problème mécanique. Nous savons que Shell va rassembler une véritable armada de plusieurs dizaines de bateaux et plates-formes dans les trois ou quatre mois à venir. Ils devront partir de tous les pays, notamment en Asie et Europe. Cela va nous offrir une véritable campagne internationale, nous allons pouvoir choisir nos cibles.

## Allez-vous récupérer votre navire, l'« Arctic-Sunrise », toujours détenu par les autorités russes ?

Selon nos informations, les Russes, après les fêtes, nous permettraient d'aller le chercher à Mourmansk. Le gouvernement russe a tout intérêt à éviter un conflit avec le Tribunal international du droit de la mer, qui a ordonné la libération du bateau, et les Nations unies, alors que se joue la délicate question de l'ouverture du passa-

ge du Nord-Est dans l'Arctique.

## Avez-vous eu des contacts directs avec Vladimir Poutine ?

Soyons honnêtes et reconnaissons que si nous avons mené une belle campagne pour la libération des « 30 de l'Arctique », nous sommes restés face à un système inaccessible. Nous ne savons rien sur la Russie, il s'agit d'une véritable boîte noire. Nous n'avons jamais eu accès au noyau dur autour de Poutine. Dans le deuxième ou le troisième

## « Shell va rassembler une véritable armada de dizaines de bateaux et plates-formes dans les trois ou quatre mois à venir »

sième cercle, y compris à la Douma [la Chambre des députés], beaucoup ne font qu'interpréter les décisions du cercle le plus proche de Poutine. Nous n'avons rencontré que de l'incertitude, du flou.

## Avez-vous bénéficié du soutien des Etats occidentaux ?

Les réactions les plus importantes ont été celles de l'Argentine ou du Brésil, avec sa présidente, Dilma Rousseff, respectée par Poutine dans le cadre des BRICS [Brésil, Russie, Inde, Chine, Afrique du

Sud]. Quant aux Européens, hormis Angela Merkel, nous n'avons pas eu le soutien dont peuvent bénéficier, par exemple en France, les journalistes emprisonnés.

## Comment interpréter la décision d'amnistier vos militants ?

Dans la première version du texte des députés, il n'était pas question des trente de Greenpeace. Officiellement, parce qu'ils n'avaient pas encore été jugés. En réalité, je crois que, jusqu'au bout, les autorités russes ont voulu nous envoyer un signal en montrant qu'ils pouvaient ouvrir une porte mais aussi la refermer quand ils le voulaient.

## La campagne de solidarité a-t-elle été bénéfique pour votre organisation ?

Nous pourrions profiter d'une pression populaire plus importante sur les sociétés qui voudraient exploiter l'Arctique, et sur leurs actionnaires. Notre ennemi, c'est l'ignorance, et cette situation en Russie, un peu malgré nous, a permis de mettre un coup de projecteur sur ce dossier. On a dépassé le stade des simples « activistes du clic », ceux qui signent en ligne les pétitions, une forme peu engagée de mobilisation. Nous allons pouvoir élever le niveau d'engagement et élargir encore notre prochaine campagne « Arctique ». ■

PROPOS RECUEILLIS PAR RÉMI BARROUX

## Joe Torsella, le « cost killer » de la Maison Blanche à l'ONU

Le diplomate américain a obtenu une baisse du budget des Nations unies pour 2014-2015

## New York (Nations unies)

Correspondance

Dans les couloirs de l'ONU, Joe Torsella s'est taillé une réputation de fort en gueule, poussant sans cesse l'organisation à se serrer la ceinture. Après plusieurs nuits blanches de négociations jusqu'au réveillon de Noël, l'Américain affichait sa satisfaction. Le budget de l'ONU baisse de 1%, à 5,53 milliards de dollars (4 milliards d'euros), pour 2014-2015, mettant fin à la hausse constante des dépenses qui ont plus que doublé depuis le début des années 2000. Les Nations unies vont supprimer 219 postes. Inédit à Turtle Bay, le siège new-yorkais de l'ONU.

« C'est un bon début, se félicite Joe Torsella. L'ONU parle toujours de changement, mais cette fois

c'était le moment de vérité. »

Sur son compte twitter, le diplomate se donne pour mission de « chasser le gaspillage à l'ONU au nom du contribuable américain ». Washington lui a donné rang d'ambassadeur chargé « du management et de la réforme de l'ONU ». Les Etats-Unis ont réglé leurs arriérés de paiement accumulés sous la présidence Bush (2001-2009). Ils sont les premiers contributeurs, avec une quote-part de 22%, loin devant le Japon (10,8%), l'Allemagne (7,14%) et la France (5,59%). Chaque budget donne lieu à d'âpres négociations avec le G77, un groupe de 132 pays, dont le Brésil, la Chine et l'Inde, très réticents à toucher aux dépenses.

Le tableau de chasse de M. Torsella comprend les abus de voyages en classe affaire par le personnel onu-

sien. « Il y a encore quelques mois, les employés de l'ONU pouvaient prendre l'avion en classe affaire à partir de neuf heures de vol, escales incluses. Tout le monde y avait droit, même les stagiaires, s'irrite le diplomate. Nous avons restreint ce privilège à quatorze heures consécutives de vol, comme les fonctionnaires américains. » Il a aussi eu raison du versement de généreux frais de bouche et de logement comptabilisés dès le départ en avion.

## Carrière politique

Volontiers provocateur, Joe Torsella a sommé ses collègues de ne pas arriver ivres lors des négociations budgétaires. « Je fais la modeste proposition que les salles de négociations soient déclarées zone sans ébriété (...). Gardons le champagne pour célébrer la fin de

la session », a-t-il lancé en mars 2013, après une séance particulièrement alcoolisée. L'épisode a exaspéré de nombreux diplomates qui le soupçonnent de se construire une carrière politique sur le dos des Nations unies, cible privilégiée du Congrès américain.

Cet ex-adjoint au maire de Philadelphie, où il a œuvré pour le redressement fiscal, s'est égaré lorsque le secrétaire général, Ban Ki-moon, a voulu accorder, en 2011, une hausse de salaire de près de 3% à quelque 5 000 employés du siège new-yorkais. Les Etats-Unis et leurs alliés occidentaux sont aussi parvenus à supprimer une aberration : 59 postes d'imprimeurs sans emploi depuis trois ans — l'ONU a cessé l'impression de documents papier au profit du numérique. ■

KARIM LEBHOUR

# Le succès trompeur des sites de rencontre adultère

Gleeden revendique un nombre croissant de profils. Pourtant, la fidélité reste une valeur centrale pour les couples

Qui n'a pas été interloqué en découvrant les affiches de Gleeden, qui se présente comme « le premier site de rencontres extraconjugales pensé par des femmes » ? « Osez, croquez, savourez », proclame l'une d'elles, où figure une jeune femme qui s'apprête à dévorer pas moins de huit pommes. « Être fidèle à deux hommes, c'est être deux fois plus fidèle », suggère une autre. Promotion de l'infidélité ? Les responsables s'en défendent. « On répond à un besoin, on ne le crée pas », affirme Ravy Truchot, cofondateur de Gleeden. « Aucun message ne convaincra quelqu'un d'être infidèle s'il n'est pas disposé à l'être », renchérit Christoph Kraemer, porte-parole Europe du site concurrent Ashley Madison.

Assistons-nous donc à une explosion de la tromperie ? Certains chiffres interrogent. Après seulement trois ans d'existence, Gleeden revendique 1,8 million d'adhérents, dont 800 000 en France. Ashley Madison affirme en compter 22 millions, dont 400 000 en France où il est présent depuis octobre 2012. En additionnant les deux, près de 4 % des personnes en couple en France seraient concernées. D'autres sites sont présents sur ce qui ressemble fort à un marché. A en croire un sondage réalisé par Ipsos auprès de 500 Français en 2010 pour le compte de Gleeden, quelque 37 % des Français « ont été ou pourraient être infidèles ». « Les études scientifiques montrent que la monogamie n'est pas dans la nature humaine », affirme sans ambages M. Kraemer, qui prêche même une montée des « relations polyamoureuses ».

Ces données doivent cependant être prises avec précaution. « Je suis très étonnée par les chiffres avancés », conteste ainsi Charlotte Le Van, maître de conférences à l'université de Caen Basse-Normandie, auteur de l'ouvrage *Les Quatre Visages de l'infidélité* en France (Payot, 2010). Personne, en effet, ne peut le vérifier. « Avec leurs campagnes, ces sites instillent le doute », ajoute M<sup>me</sup> Le Van. On peut se demander si des femmes ne s'inscrivent pas pour voir si elles n'y trouvent pas leur mari. Certains inscrits sont en outre des célibataires à la recherche d'un partenaire durable.

Plusieurs indices témoignent au contraire du rejet de la déloyauté entre conjoints. Comme la famille, la fidélité reste ainsi une valeur plébiscitée par les Français. Cette dernière était considérée comme « très importante pour



contribuer au succès d'un mariage » pour 84 % des personnes interrogées dans la dernière enquête sur les valeurs préférées des Français, menée en 2008 (contre 72 % en 1981). Les plus jeunes pensent de même. Quelque 78 % des hommes et 83 % des femmes trentenaires pensaient que la fidélité sexuelle dans le couple est « très importante », selon une enquête menée par le laboratoire du professeur de sociologie à l'université Paris-Descartes François de Singly, qui a interrogé en 2013 1 100 personnes hétérosexuelles vivant en couple.

Si l'infidélité a été rendue plus visible, elle n'est pas pour autant en hausse, selon la seule enquête de référence sur le sujet. Intitulée *Contexte de la sexualité en France* et réalisée en 2006 auprès de 12 364 personnes, elle montre même une décline : 1,7 % des fem-

mes et 3,6 % des hommes déclaraient avoir eu un autre partenaire sexuel que leur conjoint dans les douze derniers mois, contre 3 % des femmes et 6 % des hommes en 1992. Au total, 15 % des femmes et

**« Il y a une contradiction : on veut être aimé entièrement, mais ne pas être entièrement dépendant »**  
François de Singly  
sociologue

27 % des hommes déclaraient avoir eu au cours de leur vie « au moins un moment » où ils avaient eu deux relations sexuelles parallèles, une définition large de l'infidélité.

lité. Le sujet peut faire l'objet de sous-déclarations. Mais le fait même qu'il doive rester caché montre qu'il est loin de devenir la norme.

Cette forte résistance semble paradoxale, après la libération sexuelle, le triomphe du concubinage et l'explosion des divorces. « Le sens de la fidélité a changé, analyse M. de Singly. Dans les mariages bourgeois, elle était exigée des femmes pour que les enfants aient une ascendance connue. Aujourd'hui, elle est devenue une preuve d'amour. » Le couple a entre-temps subi une mutation. L'amour est devenu son « principe ultime de légitimation », selon l'expression de M<sup>me</sup> Le Van. Dès lors, quand l'amour disparaît, le couple rompt. Mais tant qu'il dure, la fidélité est exigée.

« La caractéristique de l'idéologie de l'amour occidental est son

exigence de totalité, poursuit M. de Singly. Chacun veut être reconnu par l'autre dans toutes ses dimensions : mère, femme, professionnelle, amante... Cela demande un engagement complet, donc la monogamie. » « Les attentes sont énormes vis-à-vis du couple, renchérit le sociologue Jean-Claude Kaufmann. C'est un lieu de réconfort mutuel dans un monde de compétition et de stress. La demande d'authenticité et de confiance y est beaucoup plus forte qu'autrefois. » « La cellule familiale est une valeur refuge en temps de crise, ajoute M<sup>me</sup> Le Van. Tout ce qui peut la mettre en péril est condamné. »

En parallèle, l'infidélité elle aussi change. L'adultère était surtout masculin et centré sur la satisfaction sexuelle. « Ses formes se diversifient et son sens se complique, poursuit M<sup>me</sup> Le Van. D'autant plus que les femmes sont beaucoup plus concernées. » C'est l'une des grandes nouveautés : peu à peu, leur comportement sexuel se rapproche de celui des hommes. Moins

**32 millions de Français vivent en couple**

Début 2011, en France métropolitaine, 32 millions de personnes majeures déclarent être en couple, 72 % d'entre elles sont mariées et partagent la même résidence que leur conjoint, 7 millions sont en union libre et 1,4 million sont pacsées.

Parmi les adultes qui se déclarent en couple, 4 % indiquent que leur conjoint ne vit pas dans le logement. Plus de la moitié de ceux-ci ont moins de 30 ans. 200 000 personnes sont en couple avec une personne du même sexe, dont 16 % avec une personne ne vivant pas sous le même toit.

dépendantes, elles sont plus portées à satisfaire leurs propres désirs, et moins enclines à fermer les yeux en cas d'écart du conjoint.

Au cours de son enquête, M<sup>me</sup> Le Van a identifié près d'une dizaine de motivations différentes chez les infidèles des deux sexes, qu'elle a regroupées en deux catégories : l'infidélité « relationnelle », qui peut résulter d'une insatisfaction dans le couple, être utilisée comme instrument de vengeance ou prétexte pour rompre, et l'infidélité « personnelle » : les personnes sont satisfaites de leur vie conjugale mais éprouvent le besoin de faire d'autres expériences pour « se construire ». « Nous vivons dans une société de séduction, explicite M. Kaufmann. L'identité et l'estime de soi s'élaborent dans le regard des autres. »

Autre changement : une certaine banalisation, dont témoigne l'existence des sites de rencontres extraconjugales. « La sexualité ne fait plus partie des interdits, des tabous, analyse M. Kaufmann. Elle tend à être perçue comme un instrument de plaisir, voire un loisir comme un autre. Cette perception semble déconnectée des sentiments, y compris pour les femmes. » Dans cette logique, l'infidélité ne serait pas perçue comme une trahison et ne signifierait pas toujours la fin du couple. Elle peut même ne pas être considérée comme de l'infidélité...

François de Singly émet une hypothèse complémentaire. « Il y a une contradiction dans la logique actuelle du couple, affirme-t-il. On veut être aimé entièrement mais on ne veut pas non plus être entièrement dépendant. Chacun veut se donner des preuves qu'il existe par lui-même. On veut avoir sa liberté, son jardin secret. L'infidélité passagère peut remplir ce rôle. » Gleeden se définit justement comme « le jardin secret préféré » de ses utilisateurs... ■

GAËLLE DUPONT

## « Une bouffée d'oxygène, une histoire rien qu'à moi »

### Témoignages

Tous les trois ont eu le même déclin. « J'ai vu une campagne de publicité qui m'a fait sourire », dit Julie, 40 ans, inscrite sur Gleeden depuis un an et demi. « Le ton était drôle, décomplexant, renchérit Sarah, 30 ans, membre depuis un an. Je me suis inscrite pour papoter avec des garçons. Je n'étais pas certaine de sauter le pas. » C'est un reportage à la télévision qui a décidé Patrick, 51 ans, inscrit depuis trois ans. Avec son conjoint : « On a tout construit ensemble. » Mais depuis la naissance de ses enfants, elle ne travaille plus. « Je m'en nuyais et j'avais un manque d'estime pour moi-même, se souvient-elle. Gleeden est bien tombé. »

Leurs propos, en revanche, se ressemblent pas. Patrick souffre de l'usure de son couple. « Avec ma femme, nous n'avons plus d'échanges, raconte-t-il. La vie au quotidien n'est pas pénible, mais la routine s'est installée. Ce n'est pas possible d'être toute une vie avec une personne comme si c'était le premier jour. » S'il vit toujours avec la même femme depuis vingt-cinq

ans, c'est uniquement pour préserver sa fille adolescente d'un divorce.

Rien de tel pour Sarah, qui vit en couple depuis cinq ans, et se dit « très heureuse ». « Je suis comblée sexuellement et émotionnellement, affirme-t-elle. Je ressens énormément d'amour pour mon mari. L'infidélité n'a rien à voir avec lui, mais avec moi. J'ai besoin de revivre les premiers moments encore et encore. » Julie, qui a dix ans de plus et deux enfants, se voit « jusqu'à la mort » avec son conjoint : « On a tout construit ensemble. » Mais depuis la naissance de ses enfants, elle ne travaille plus. « Je m'en nuyais et j'avais un manque d'estime pour moi-même, se souvient-elle. Gleeden est bien tombé. »

Leurs propos, en revanche, se ressemblent quand ils décrivent le « piment » de leurs rencontres extraconjugales. « Une bouffée d'oxygène, une histoire rien qu'à moi », dit Julie, qui évoque le plaisir de « redécouvrir un corps différent et son propre corps ». Ces expériences font qu'elle se sent « plus intéressante », et, par ricochet, lui

ont donné envie de recommencer à travailler. Sarah décrit la satisfaction d'être « séduite », de s'entendre dire qu'on est « jolie », l'« excitation » de la nouveauté et du désir renouvelé... Tout en trouvant son comportement « narcissique ». Patrick aussi aime la période « très courte » de séduction. « Le moment le plus excitant dans une relation, c'est la parade », justifie-t-il.

### Exercer « l'imaginaire »

Les deux jeunes femmes disent avoir été « agréablement surprises » par le « niveau » des personnes rencontrées. Etant moins nombreuses que les hommes (40 % environ), elles peuvent faire le tri. D'ailleurs, l'inscription est gratuite pour elles. Seuls les hommes paient, par un système de crédits débités à chaque prise de contact ou chat. « Je ne communique qu'avec les gens qui savent écrire en français et ne sont pas agressifs sexuellement », dit Julie. Aucun de ces témoins n'est un grand consommateur. Toutes leurs conversations n'ont pas débouché sur des rencontres, ni toutes les

rencontres sur des relations extraconjugales, qui ont été pour chacun au nombre de deux ou trois.

Mais, à les entendre, la fréquentation du site a son intérêt propre. « C'est un rendez-vous tous les jours, dit Julie. C'est un plaisir d'y aller même si ça ne débouche pas. » « Le fait de se connecter est hyper excitant, renchérit Sarah. C'est complètement addictif. » Patrick évoque un exercice de « l'imaginaire ». « Vous ne savez pas qui vous allez trouver. C'est magique. »

Auraient-ils été infidèles sans Internet ? Ils affirment que oui, mais « plus tard », « moins simplement ». Les profils anonymisés offrent une garantie de confidentialité précieuse et ils ne se seraient sans doute pas risqués à leur travail ou dans leur entourage, de peur d'être découverts. Le site ne les a pas convaincus, mais leur a donc facilité la tâche. Qu'en est-il de leurs conjoints ? Ne craignent-ils pas de se trouver un jour nez à nez avec eux ? Sarah et Patrick doutent qu'ils soient infidèles. Julie préfère « ne pas le savoir ». ■

GA. D.

MONDE diplomatique  
www.monde-diplomatique.fr  
JANVIER 2014  
ENQUÊTE  
**POURQUOI VOUS NE DEVIENDREZ JAMAIS CHINOIS**  
Chaque mois, avec *Le Monde diplomatique*, on s'arrête, on réfléchit.  
Chez votre marchand de journaux, 28 pages, 5,40 €

# L'affaire Dieudonné, casse-tête politique et juridique

Les cabinets de l'intérieur et de la justice ont planché lundi à Matignon

Après le temps des principes, celui de la mise en œuvre. Lundi 30 décembre 2013, une réunion s'est tenue à Matignon avec les cabinets des ministères de l'intérieur et de la justice pour définir les moyens juridiques d'interdire les spectacles de Dieudonné M'Bala M'Bala. Jusqu'à présent, toutes les tentatives dans ce sens ont été rejetées par la justice. Mais Manuel Valls a justifié, mardi sur RTL, sa volonté d'empêcher les représentations de Dieudonné qu'il a qualifié de « petit entrepreneur de la haine ».

Avant la fin de la semaine, une circulaire doit être envoyée aux préfets afin qu'ils évaluent les « troubles à l'ordre public » que pourrait engendrer la tournée en province de M. M'Bala M'Bala qui débute en janvier 2014. La Chancellerie travaille également à un projet de texte adressé aux procureurs de la République, dont le contenu est en cours de rédaction, pour qu'ils caractérisent des infractions pénales à l'encontre de Dieudonné. « Il a été condamné neuf fois depuis 2006 pour diffamation, injures et provocation à la haine raciale. C'est peut-être encore un humoriste pour certains, mais c'est aussi un délinquant récidiviste », estime-t-on à Matignon.

Interrogé sur la proposition du député UDI Meyer Habib de pénaliser le geste de la « quenelle », popularisé par les partisans de Dieudonné, M. Valls s'est dit « favorable à tout ce qui peut empêcher cette haine ».

## Propos sur Patrick Cohen : une enquête ouverte

Le parquet de Paris a ouvert, lundi 30 décembre 2013, une enquête préliminaire pour « incitation à la haine raciale » et « insulte » après les propos de Dieudonné visant le journaliste de France Inter Patrick Cohen. « Quand je l'entends parler, Patrick Cohen, je me dis, tu vois, les chambres à gaz... Dommage », avait lancé Dieudonné lors d'un spectacle à Paris, selon les images diffusées par France 2 le 19 décembre dans « Complément d'enquête ». Des agents de la préfecture de police de Paris ont ensuite constaté que ces propos avaient été « réitérés » lors d'un spectacle le 27 décembre. Le ministre de l'intérieur a donc saisi le parquet, en vertu de l'article 40 du code de procédure pénale, afin d'élargir le champ de l'enquête préliminaire. Le parquet de Toulouse a par ailleurs indiqué lundi avoir ordonné une enquête après la diffusion sur Internet de la photo d'un individu faisant une « quenelle » devant l'école juive où Mohamed Merah a assassiné un enseignant et trois enfants le 19 mars 2012.

ne de se déverser », qualifiant ce geste de « salut nazi inversé ».

L'offensive du ministre de l'intérieur, soutenue samedi par François Hollande, bénéficie aussi de l'appui du gouvernement et du Parti socialiste. Pour le premier secrétaire du PS, Harlem Désir, M. Valls a eu « raison de s'engager sur ce chemin » même tortueux. « Il faut marquer un coup d'arrêt. Dieudonné ne donne plus des spectacles humoristiques, il organise une propagande haineuse. La question n'est donc pas de mettre en cause la liberté d'expression, mais de stopper cette volonté d'attiser la haine », estime M. Désir.

La rapidité et la force avec lesquelles M. Valls a réagi commentent toutefois à faire débat. Si Jean-François Copé a exprimé sur le

« Il faut agir, mais la méthode choisie par Manuel Valls ne me semble pas assez ajustée »

Malek Boutih  
député PS

réseau social Twitter son « soutien total à la décision de M. Valls », tout le monde ne partage pas son avis à l'UMP. « Manuel Valls est tombé dans le panneau en faisant de la publicité gratuite à un provocateur qui ne demandait que cela. Le rôle d'un ministre de l'intérieur n'est pas

d'agiter les peurs », a déclaré lundi sur Europe 1 Geoffroy Didier, représentant de l'aile dure de l'UMP.

« On sera toujours confronté au même débat : ne rien faire, c'est être traité de laxiste, mais faire, c'est être traité de montreur d'ours », répond Jean-Christophe Cambadélis qui soutient M. Valls. Pour le député socialiste, « Dieudonné incarne un courant anti-juif, certes marginal, mais qu'il faut combattre ». Son camarade Malek Boutih, ancien président de SOS-Racisme, se montre, lui, plus critique sur la forme : « Il faut agir mais la méthode choisie par Manuel Valls ne me semble pas assez ajustée : en quelques jours, elle a fait beaucoup de pub à Dieudonné, qui est un pro-nazi inquiétant mais pas influent ».

Chez les écologistes aussi, les positions sont partagées. Jean-Vincent Placé salue la démarche « déterminée, volontariste et courageuse » de M. Valls même s'il faut selon lui « peaufiner les choses sur l'aspect juridique ». « La ligne brune a été franchie et il y a un stade où on ne peut plus laisser passer cette mise en scène antisémite aggravée », estime le président du groupe écologiste au Sénat.

Sandrine Rousseau, porte-parole d'Europe Ecologie-Les Verts, s'inquiète d'un possible effet de solidarité vis-à-vis de Dieudonné. « Valls réagit et dans la foulée, Anelka fait sa « quenelle », note-t-elle. Plus vous créez un psychodrame, plus vous donnez de l'importance à ces phé-



Rassemblement de soutien à Dieudonné devant la salle où il se produit, le 28 décembre, à Paris. A. MEUNIER/SIPA

nomènes : il faut faire attention à ne pas victimiser des gens qui ne vivent que de ça ».

À la gauche de la gauche, le scepticisme est encore plus fort. Martine Billard, coprésidente du Parti de gauche, dénonce même un « coup politique » du ministre de l'intérieur. « Je suis pour que la justice condamne Dieudonné à chaque fois qu'il tient des propos antisémites, mais ce serait pire que tout d'avancer un dispositif qui ne tiendrait pas juridiquement et permette à Dieudonné de crier victoire. Ce serait une erreur politique », craint-elle, ajoutant qu'« on ne peut pas interdire un spectacle a priori ».

Même son de cloche chez les communistes. Pour Olivier Dartigolles, porte-parole du PCF, les méthodes de M. Valls ne permettent pas de lutter efficacement contre ce que représente Dieudonné et « risquent de lui donner encore

plus d'audience ». M. Dartigolles va plus loin et s'interroge sur les intentions du ministre de l'intérieur. « Valls a déjà saturé l'espace politique sur d'autres sujets. A chaque fois qu'il fait ça, c'est une manière assez habile de renvoyer derrière le rideau des sujets qui nous paraissent prioritaires comme l'emploi ou les questions sociales. Valls voudrait faire gonfler le FN qu'il ne s'y prendrait pas autrement ».

La position du Front national envers Dieudonné est précisément complexe. Si les caciques du parti d'extrême droite n'apportent pas leur soutien à M. M'Bala M'Bala, ils ne le condamnent pas non plus. Et préfèrent critiquer la proposition de la place Beauvau. Florian Philippot a ainsi dénoncé lundi sur RMC, « une dérive extrémiste dans le gouvernement et dans le système actuellement contre les libertés publiques ». « Je

défends un principe extrêmement clair en République : la liberté d'expression et l'état de droit, a ajouté M. Philippot. Un autre humoriste a traité tous les électeurs du Front national de « fils de pute » (...) Mais jamais, il ne nous a effleuré l'esprit de demander l'interdiction de ses spectacles ».

Le FN est en fait partagé sur le « cas Dieudonné ». D'un côté, Jean-Marie Le Pen s'entend bien avec M. M'Bala M'Bala. Il serait le parrain d'un de ses enfants et a récemment exécuté une « quenelle » en compagnie de Bruno Gollnisch. Certains amis de Marine Le Pen, comme Frédéric Chatillon, sont aussi des proches de Dieudonné. En revanche, M<sup>me</sup> Le Pen a toujours pris soin, elle, de marquer ses distances avec l'ancien humoriste. ■

RAPHAËLLE BESSE DESMOULIÈRES,  
BASTIEN BONNEFOUS  
ET ABEL MESTRE

## Interdire un spectacle : ce qui est possible ou pas

Dieudonné POURRA-T-IL se produire dans la dizaine de villes inscrites au programme de sa tournée en ce début d'année 2014 ? Les maires de Marseille, Nantes, Limoges et Toulouse ont d'ores et déjà fait savoir qu'ils ne souhaitent pas le voir monter sur scène chez eux. Le maire UMP de Marseille, Jean-Claude Gaudin, et son homologue socialiste de Nantes, Patrick Rimbart, ont même expressément demandé à leur préfecture d'examiner l'interdiction de ses représentations, prétextant d'éventuels « troubles à l'ordre public ».

Ces édiles se placent dans la droite ligne de Manuel Valls qui, le 28 décembre 2013, a annoncé l'envoi d'instructions aux préfets leur demandant « d'apprécier si le risque de trouble est caractérisé et justifie d'interdire la représentation » des spectacles de Dieudonné M'Bala M'Bala, poursuivi pour « incitation à la haine raciale » après ses propos visant le journaliste de France Inter Patrick Cohen.

Maires et préfets risquent pourtant de se trouver bien démunis

pour empêcher l'inventeur de l'indigeste « quenelle » de se produire chez eux.

La liberté de réunion est régie par la loi du 30 juin 1881, une des plus libérales – avec celle encadrant la liberté d'expression – parmi les modes d'organisation des libertés publiques. Il y est précisé que « les réunions publiques sont libres » et qu'« elles peuvent avoir lieu sans autorisation préalable ». Autrement dit, en droit français, « on se réunit librement, et le contrôle intervient a posteriori, en cas d'infraction pénale », explique sur son blog la professeure de droit public Roseline Letteron.

Toutefois, selon la loi, il incombe aux organisateurs d'« empêcher toute infraction aux lois, d'interdire tout discours contraire à l'ordre public et aux bonnes mœurs, ou contenant provocation à un acte qualifié crime ou délit ». En clair, les pouvoirs publics peuvent, pour interdire un spectacle, invoquer un « trouble à l'ordre public », comme l'a fait M. Valls, ou dénoncer le contenu illégal dudit spectacle.

Dans le premier cas, le plus courant, la jurisprudence est très claire. En 1933, le maire de Nevers avait voulu interdire une conférence en raison des protestations de syndicats d'instituteurs qui s'estimaient ridiculisés par le conférencier, un certain René Benjamin. Le Conseil d'Etat avait annulé l'interdiction, considérant que le « maintien de l'ordre public [devait] être mis en balance avec le nécessaire respect de la liberté de réunion ». Cet arrêt – l'arrêt Benjamin – fait toujours jurisprudence et a été complété depuis.

### Allégations non étayées

En 2010, le maire d'Orvault, près de Nantes, a tenté d'annuler un spectacle de Dieudonné, estimant que « les prises de position personnelles de l'artiste, notamment à l'égard de la communauté juive et par ailleurs sanctionnées par les tribunaux », ne pouvaient « être dissociées de sa prestation », qui était donc « génératrice de troubles à l'ordre public ». L'édile n'a eu gain de cause ni auprès du tribunal administratif ni devant

le Conseil d'Etat. La plus haute juridiction administrative a considéré que ses allégations n'étaient « étayées par aucun élément, en dehors d'une référence d'ordre général aux polémiques que certaines positions publiques de cet artiste ont pu susciter ».

Le Conseil d'Etat va plus loin. Il estime qu'en cas de risques de troubles, il revient aux pouvoirs publics d'appliquer les « mesures appropriées » pour assurer la sécurité. En d'autres termes, explique M<sup>me</sup> Gilles Devers, avocat spécialiste des libertés fondamentales, l'interdiction d'un spectacle de Dieudonné ne pourra intervenir « que si la police n'était pas capable d'assurer l'ordre public, ce qui ne saurait se justifier dans le cas d'une salle de spectacle fermée ».

S'agissant du contenu du spectacle à proprement parler, il semble d'autant plus hasardeux d'établir a priori le caractère illicite d'un show qui se présente comme humoristique. Dans son arrêt de 2010 à propos de la représentation d'Orvault, le Conseil d'Etat estime ainsi qu'« il n'est pas soute-

nu que le contenu de ce spectacle serait par lui-même contraire à l'ordre public ou se heurterait à des dispositions pénales ».

Fort de cette jurisprudence, Dieudonné a volé de victoires en victoires face aux élus qui l'avaient déclaré persona non grata. « Nous avons dû avoir entre dix et quinze recours contre nous à ce jour. Nous les avons tous gagnés », rappelait samedi au Monde l'avocat de l'humoriste, M<sup>me</sup> Jacques Verdier. « Nous attaquerons tout arrêté qui sera prononcé et nous gagnerons, comme nous l'avons fait jusque-là », a-t-il promis.

M. Valls n'a pas précisé quelle serait la teneur de la circulaire qu'il allait transmettre aux préfets. La préfecture de Loire-Atlantique affirme attendre les « instructions » ministérielles. En attendant, les pétitions pour (et contre) l'« humoriste » engrangent les signatures, le débat se tend et les idées qu'entendent combattre les contempteurs de Dieudonné sont plus audibles que jamais. ■

JONATHAN PARIENTÉ  
ET SOREN SEELow

## Les décrets sur l'encadrement des prix du carburant outre-mer entrent en vigueur

Les gérants de stations-service ont annoncé la suspension de leur mouvement de grève. Une réunion de concertation est prévue le 9 janvier

Un répit dans le mouvement des gérants de stations-service de Guadeloupe, Martinique et Guyane qui, depuis vendredi 27 décembre, avaient déclenché une grève « illimitée ». L'intersyndicale des gérants d'outre-mer a annoncé, lundi 30 décembre, la suspension du mouvement, « au moins jusqu'au 9 janvier », date à laquelle est prévue une réunion, à Bercy, sous l'égide des ministères de l'économie et des finances, des outre-mer et de l'écologie, avec les acteurs de la filière des produits pétroliers. Les pompes devaient rouvrir mardi à 10 heures.

Dans le même temps, le Journal officiel du 31 décembre publie les décrets réglementant la fixation

par l'Etat des prix des produits pétroliers dans les départements d'outre-mer (DOM) qui sont à l'origine du conflit. Tout en se disant prêt à « conduire une concertation la plus large possible », le gouvernement rappelle que ces décrets, qui autorisent les préfets à fixer les prix maximum des produits pétroliers, visent à renforcer la transparence sur les coûts et les marges dans ce secteur. Ceux-ci devront tenir compte du coût moyen des matières premières, des assurances et du fret, des coûts justifiés du raffinage et de la « rémunération raisonnable du capital de la société chargée du raffinage ».

Sont dans la ligne de mire les compagnies pétrolières actionnai-

res de la Société anonyme de la raffinerie des Antilles (SARA), chargée de l'approvisionnement en carburant des trois départements. Sur les 33 millions d'euros de bénéfice annuel moyen que réalise la SARA, 98% sont redistribués en dividendes aux trois actionnaires qui sont Total (50% du capital), Exxon (17%) et Rubis (33%).

### Position dominante

Les tarifs à la pompe dans les DOM sont équivalents – et même plus élevés en Guyane – à ceux pratiqués en métropole, mais au prix d'une fiscalité plus basse. Les consommateurs et les collectivités publiques paient pour les marges des pétroliers. Ces surprofits

avaient été un des catalyseurs de la crise sociale de 2009 dans les DOM.

C'est ce à quoi le gouvernement a voulu mettre le holà, en redistribuant aux consommateurs ultramarins une partie des gains des groupes pétroliers. Mais ces derniers, forts de leur position dominante, ont su user de toute leur force de persuasion, tant vis-à-vis des gérants de stations-service que des élus locaux. Aux premiers, ils ont adressé un courrier annonçant sans ambiguïté qu'ils entendaient, dès lors que ces décrets entreraient en application, « changer les principes contractuels de gestion en vigueur ». Pour les gérants, pris en tenaille, cette mise en garde sonne comme une menace sur « un

modèle social vertueux qui permet d'employer 3 800 personnes faiblement qualifiées dans des départements qui battent tous les records de chômage », comme l'intersyndicale l'a écrit dans un courrier adressé, samedi 28 décembre, au premier ministre, Jean-Marc Ayrault.

La SARA a aussi su s'attirer le soutien d'une partie des parlementaires d'outre-mer, au nom du maintien de l'emploi dans cette entreprise qui compte 300 salariés. Serge Letchimy, député (PPM) et président du conseil général de la Martinique, s'est érigé en chef de file de la défense de la SARA.

Le mouvement de grève des gérants de stations-service divise toutefois les représentants politi-

ques et professionnels ultramarins. Dans un communiqué publié lundi, treize parlementaires d'outre-mer « demandent au gouvernement ainsi qu'aux gérants de stations-service de ne pas céder au chantage inacceptable de ces compagnies ». Les professionnels du tourisme, quant à eux, considéraient ce mouvement comme « un suicide collectif qui finira d'achever l'industrie touristique ».

Ces appels semblent, provisoirement, avoir été entendus. « Nous avons toujours demandé une large concertation. Nous ne pouvons pas refuser cette rencontre », a indiqué, lundi soir, le porte-parole de l'intersyndicale. ■

PATRICK ROGER